

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Maternité : " Allaitement et travail, c'est possible "

LA Semaine mondiale de l'allaitement (SMA) qui s'est achevée hier a connu un écho particulier cette année dans notre pays autour du thème retenu par l'OMS. Plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées autour de cet événement.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville / Gabon

LE Gabon, à l'instar de la communauté internationale, a commémoré du 1er au 7 août 2023, la Semaine mondiale de l'allaitement (SMA). Soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette célébration a été placée, cette année, sous le thème central de " L'allaitement et le travail, c'est possible ". Dans notre pays, l'évènement, organisé par le ministère de la Santé via la Société gabonaise

de néonatalogie, a été marqué par plusieurs activités dont de nombreuses séances de sensibilisation des femmes dans les PMI. Au cours de ces différentes rencontres, notamment celle tenue le 3 août dernier au Centre de santé de Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de Libreville, les mamans ont été édifiées sur plusieurs thématiques dont le thème central de l'évènement animé par le néonatalogue Dr Carine Djengue est " L'alimentation de la femme allaitante ", présentée par la nutritionniste Dr Pélagie Cheyie et " Les bienfaits de l'allaitement maternel " par le pédiatre Dr John Mouba. Selon l'OMS, le thème de cette année, qui met l'accent sur l'allaitement et le travail, offre une occasion stratégique de défendre les droits essentiels à la maternité qui soutiennent l'allaitement maternel-congé de maternité d'au moins 18

semaines, idéalement plus de 6 mois, et des mesures d'adaptation en milieu de travail après cette date. Des questions que l'organisme onusien en charge des questions de santé juge urgentes pour faire en sorte que les femmes puissent allaiter aussi longtemps qu'elles le souhaitent. La rencontre a par ailleurs été mise à profit pour apprendre aux mamans comment extraire et conserver le lait maternel. Il a notamment été question d'indiquer aux



Photo: SNN

Une des intervenantes, Dr Pélagie Cheyie, s'adressant aux mamans du Centre de santé de Nzeng-Ayong.

femmes que " le lait peut être mis au mieux dans des contenants de verre. Il peut ainsi être conservé 4 heures à la température de la pièce,

8 jours au réfrigérateur, 4 mois dans la chambre froide du réfrigérateur et 12 mois dans le congélateur coffre", ont souligné les spécialistes.

Que faire lorsqu'un bébé refuse le sein ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

VOIR son bébé refuser le sein est, sans doute, une des situations les plus déroutantes et les plus angoissantes que puisse vivre une femme qui allaite. Si ce sujet est relativement fréquent, il reste pourtant très peu évoqué.

"La maman se sent rejetée et a l'impression que son nourrisson ne veut plus d'elle. Le lait maternel reste pourtant la base de l'alimentation de l'enfant jusqu'à ses 3 ans", témoigne Estelle, mère d'un bébé de 4 mois. Au sein de l'Association gabonaise pour la promotion de l'allaitement infantile (AGPAI), la solution à cette grève de la tétée peut être envisagée en fonction de plusieurs facteurs.

"Il peut s'agir d'un problème de santé au niveau de l'enfant (nez

enrhumé, douleurs au niveau de la bouche, etc.), des difficultés liées aux techniques de l'allaitement (introduction de sucettes, mauvaise position pendant la tétée, durée d'allaitement insuffisante, etc.), des changements pouvant énerver l'enfant (horaires brusques de travail pour la maman, odeurs corporelles, difficultés de goût, etc.) ou encore des refus apparents (l'enfant considère le sein comme un jouet)", explique Julien-Aurélien Bembangoye Madouma, le secrétaire général.

Pour remédier à cela, il indique qu'il faut juste faire le chemin inverse. D'autres spécialistes recommandent aux mamans, par exemple, de tirer le lait et de nourrir le bébé d'une autre manière (tasse, DAL – dispositif d'aide à la lactation –, au doigt, cuillère, pipette, biberon donné de manière que votre bébé soit actif ou le boive correctement).



Communiqué du Centre Gabonais des Élections (CGE)

Le Centre Gabonais des Élections (CGE) invite tous les candidats tête de liste aux élections locales du 26 août 2023, des provinces du Moyen-Ogooué, la Ngounié et de la Nyanga, ou leurs représentants, à se présenter au siège du CGE sous les 48 heures à compter du mardi 08 août 2023 à partir de 10h00, afin de procéder à la validation de leurs "bons à tirer" des bulletins de vote.

Le Président du CGE



Michel Stéphane BONDA